



Colloque du Forum des partenaires du développement régional

20 octobre 2026

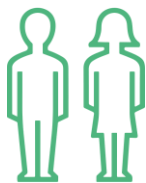


Avec la participation financière de :



La population

	2021
Population	21 307
0-14 ans	14 %
15-64 ans	57 %
65 ans et plus	29 %
Âge médian	51,6 ans
Indice de vieillissement	153
Nombre de ménages	9 415



- ✓ Ménages de 1 ou 2 personnes = 74 %
- ✓ 780 ménages (4 %) ont un revenu annuel de 24 999 \$ (après impôts)
- ✓ Revenu disponible moyen par personne est de 34 654 \$



- ✓ **325** ménages vivent des besoins impérieux
- ✓ **705** ménages paient 30 % et plus pour leur logement (51 % sont locataires – 49 % sont propriétaires)



L'habitation



- ✓ 11 576 logements (2025)
- ✓ 3 % de logements sociaux et communautaires (80 % de l'offre pour les 50 ans et plus)
- ✓ Maison unifamiliale = 75,5 %
- ✓ Immeubles locatifs = 15,5 %
- ✓ Moyenne de superficie des habitations = 150 m² vs 134 m² Québec
- ✓ Densité de 7 logements à l'hectare (périmètre urbain)

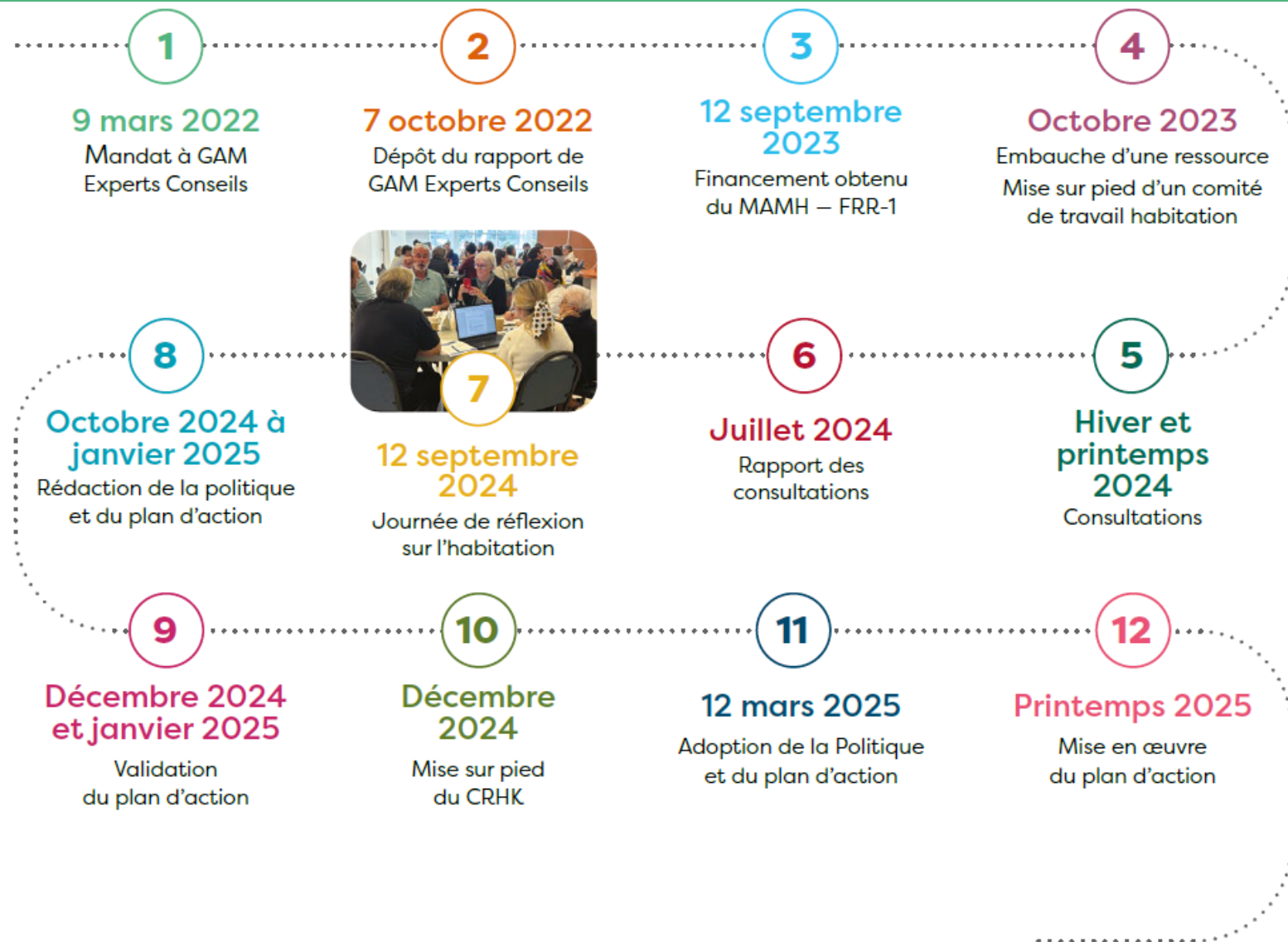


Mandat de la chargée de projet en **habitation**

- Accompagnement des municipalités
- Accompagnement des organismes communautaires
- Mettre en action le plan d'action de la Politique en collaboration avec le comité régional en Habitation
- Création d'outils d'information
- Organiser et animer des activités de mobilisation, de maillage et de promotion sur le territoire
- Réaliser des recherches sur les opportunités de financement actuelles en vue de développer de nouveaux programmes d'aide pour encourager la construction et la rénovation sur le territoire
- Agir à titre de personne-ressource pour assurer l'arrimage des actions menées par les différents partenaires en matière d'habitation



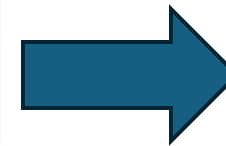
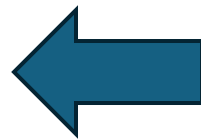
La démarche de la politique



Les débuts de la politique



Rapport qui a
confirmé le besoin de
logements et les
pouvoirs municipaux
possibles pour aider à
changer la situation



Le Conseil des
maires a pris la
décision d'avoir
une politique
d'habitation pour
la MRC

Présenté à la MRC de
Kamouraska

GAM Experts Conseils
7 octobre 2022

Les consultations

4

Octobre 2023

Embauche d'une ressource
Mise sur pied d'un comité
de travail habitation

5

**Hiver et
printemps
2024**

Consultations

6

Juillet 2024

Rapport des
consultations



42 rencontres avec différents partenaires, dont les 17 municipalités

25 rencontres extérieures au Kamouraska

Sondage à la population pour connaître leurs préoccupations en
matière de logement – 394 personnes

Les enjeux

- 3 % de logements sociaux et communautaires
- Difficultés des organismes d'habitation
- Difficulté à se trouver un logement (manque de logement)
- Défis rencontrés par les municipalités

La région se mobilise



12 septembre
2024

Journée de réflexion
sur l'habitation

- ✓ Étape importante du processus
- ✓ 74 personnes réunies
- ✓ Travaux sur la vision, les orientations et les actions de la Politique
- ✓ Validation du choix de faire une politique régionale

L'écriture

Écriture de la Politique

Validation de la vision, des orientations et du plan d'action

- Comité de travail de la MRC
- **Comité régional en habitation du Kamouraska**
- Rencontre avec les partenaires identifiés
- Sondage auprès des personnes présentes le 12 septembre

8

Octobre 2024 à
janvier 2025

Rédaction de la politique
et du plan d'action

9

Décembre 2024
et janvier 2025

Validation
du plan d'action

Comité régional en habitation



Le Comité régional en habitation

1. Cégep de La Pocatière
2. Office d'habitation Kamouraska-L'Islet
3. Représentant des OSBL d'habitation
4. Représentant des coopératives d'habitation
5. CISSS du Bas-Saint-Laurent
6. Corporation de développement communautaire du Kamouraska
7. Élu(e)
8. MRC – Service d'aménagement
9. MRC – Chargée de projet en habitation

10

Décembre
2024

Mise sur pied
du CRHK

La mise en action de la Politique



Comité régional en habitation du
Kamouraska a priorisé les actions
sur 5 ans



La vision

En 2035, c'est dans une communauté inclusive que chaque Kamouraskois a l'opportunité de vivre dans un **logement de qualité, adapté à ses besoins**, correspondant à **ses capacités financières** et en **harmonie avec son environnement.**

Orientations



1

Partager un leadership mobilisateur et concerté en habitation sur le territoire



2

Stimuler l'augmentation de l'offre en habitation ainsi que sa diversité afin de répondre aux besoins en fonction de la situation financière des ménages



3

Favoriser un milieu de vie répondant aux besoins particuliers des personnes en situation de vulnérabilité

ORIENTATION



Partager un leadership mobilisateur et concerté en habitation sur le territoire

OBJECTIF 1.1 Soutenir et pérenniser la mobilisation territoriale autour de l'habitation

	Actions
1	Créer un comité régional en habitation et assurer sa pérennité sous la responsabilité de la chargée de projet en habitation
2	Organiser une rencontre annuelle en habitation avec les acteurs du milieu
3	Créer une cartographie des acteurs locaux et régionaux, et la diffuser
4	Organiser des rencontres d'information et de formation pour les partenaires
5	Créer un réseau facilitant la mutualisation des ressources humaines et techniques entre les organismes d'habitation
6	Outils les municipalités sur les pouvoirs municipaux et les nouvelles réglementations en matière d'habitation
7	Créer un plan d'action de communication pour la diffusion de la politique, ses actions et le déploiement des outils qui en découlent



ORIENTATION



Stimuler l'augmentation de l'offre en habitation ainsi que sa diversité afin de répondre aux besoins en fonction de la situation financière des ménages

OBJECTIF 2.1 Connaître et documenter la situation de l'habitation sur le territoire de la MRC et assurer un suivi continu

	Actions
1	Réaliser un inventaire régional regroupant les bâtiments résidentiels et commerciaux inoccupés ou partiellement occupés ainsi que les terrains vacants
2	Analyser l'état de la situation en habitation, à partir de l'évolution du portrait de l'habitation
3	Intégrer dans le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) l'indicateur stratégique de la variation de nombre et des parts de logements, par type de construction résidentielle
4	Quantifier la location à court terme et assurer un suivi de la situation



ORIENTATION



Stimuler l'augmentation de l'offre en habitation ainsi que sa diversité afin de répondre aux besoins en fonction de la situation financière des ménages

OBJECTIF 2.2 Identifier les opportunités et les faire connaître

	Actions
5	Évaluer la faisabilité à fonder un organisme régional responsable des divers projets de logement ainsi que des ressources disponibles sur notre territoire
6	Explorer la possibilité de créer un fonds pour aider financièrement les projets d'habitation communautaires
7	Explorer la possibilité de créer un programme financier avec les institutions financières
8	Exercer une veille stratégique sur les financements et subventions possibles pour les projets d'habitation et diffuser l'information
9	Exercer une veille stratégique sur les initiatives en habitation et diffuser l'information
10	Informé et sensibiliser la population des possibilités de revitalisation des bâtiments et de leur optimisation, ainsi que des différentes façons d'habiter en groupe



ORIENTATION



Stimuler l'augmentation de l'offre en habitation ainsi que sa diversité afin de répondre aux besoins en fonction de la situation financière des ménages

OBJECTIF 2.3 Adapter la réglementation afin de favoriser l'habitation permanente

	Actions
11	Accompagner les municipalités dans l'adoption de la réglementation sur l'entretien et l'occupation des bâtiments
12	Analyser les freins à la construction des habitations dans les règlements municipaux et faire des corrections, si possible



ORIENTATION



Favoriser un milieu de vie répondant aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité

OBJECTIF 3.1 Mettre des actions en place afin de faciliter l'accès à une habitation offrant une qualité de vie pour tous

	Actions
1	Créer un service d'aide à la recherche de logement (SARL)
2	Explorer la possibilité d'implanter une ressource technologique facilitant la recherche de logement
3	Diffuser et faire connaître les informations sur les aides financières possibles pour les personnes en situation de vulnérabilité
4	Diffuser les informations sur les droits des locataires
5	Accompagner les collectivités à accroître leur résilience face aux changements climatiques
6	Assurer une transversalité dans les actions ainsi que la participation citoyenne



La Politique



- Une vision sur 10 ans
- 3 orientations
- Un plan d'action sur 5 ans - 25 actions
- Plusieurs partenaires d'impliqués

Retombées de la Politique

- Meilleure connaissance de notre territoire – habitation
- Mobilisation autour de l'habitation
- Des projets d'habitation communautaire émergent
- Une journée de l'habitation à chaque année
- Réseautage entre les différents partenaires
- Municipalités plus informées et outillées
- Mises en place d'incitatifs à l'habitation par les municipalités
- Municipalités qui travaillent sur des projets de développement résidentiels incluant des logements plus accessibles financièrement
- ...



À vos questions!

MERCI



Avec la participation financière de :

